COMPTE RENDU DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 28 JUIN 2022

À PARTIR DE 13H30

SALLE DES ASSEMBLEES – HOTEL DE REGION – 5 RUE DE JERICHO, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

*****

Jean-Pierre FORTUNÉ, Président, remercie les membres de l'Assemblée Générale d'avoir répondu présents à cette invitation spéciale, mêlant présentiel et visioconférence.
Il communique ses remerciements à la Région Grand Est pour la mise à disposition de cette salle.

Il indique que les conditions de quorum sont atteintes et que le détail des votes par correspondance et procurations pourra être communiqué par le secrétariat. Les délibérations sont possibles dans les bonnes conditions statutaires.

Il déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2022.

1. Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 septembre 2021

Jean-Pierre FORTUNÉ demande s'il y a des observations ou remarques concernant ce compte rendu.

Aucune observation ou proposition d'amendement n'étant faite, le compte rendu de l'Assemblée Générale du* 21 septembre 2021 *est adopté à l'unanimité.

2. 1 Rapport moral du Président

Gescod a beaucoup évolué dans son activité depuis sa création en juillet 2017. Nous rassemblons aujourd'hui plus de 250 membres dont 47 collectivités territoriales, de nombreuses associations de solidarité et de coopération internationales, des institutions aussi diverses et précieuses que des universités, des grandes écoles ou des hôpitaux, ainsi que des personnalités qui ont montré par leur compétences et leur implication tout l'apport qu'ils peuvent représenter pour le fonctionnement de notre structure et la mise en œuvre de ses activités.

La multiplication, depuis sa création, des projets portés par Gescod, autant au niveau de l'accompagnement des acteurs sur le territoire du Grand Est que sur le champ de coopération Sud - dont nous rendra compte le directeur dans sa présentation de notre rapport d'activité 2021 et des projections sur 2022 - montre que les missions qui nous sont confiées rencontrent une attente forte au niveau des acteurs de la coopération du Grand Est.

Notre action s'est structurée et organisée à partir d'une volonté de la Région Grand Est d'accompagner une démarche multi-acteurs sur le territoire régional qui fait justement appel à toutes ces compétences et capacités d'implication.

Elle est accompagnée, en cela, par l'État à travers le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que par son opérateur, l'Agence française de développement. Nos relations avec cette dernière se sont encore intensifiées grâce notamment à la capacité d'ingénierie de projets de coopération de notre personnel pour accompagner les collectivités territoriales dans leur partenariats ou pour accompagner les acteurs sur notre territoire à travers des programmes emblématiques construits avec d'autres réseaux régionaux multi- acteurs au sein de la CIRRMA.

La croissance très forte de nos activités depuis la création de Gescod est donc le marqueur d'une forme de réussite répondant à une attente de nos membres. Elle ne doit pas, pour autant, devenir un objectif en tant que tel.

Nous devons pouvoir répondre aux attentes, mais aussi circonscrire nos missions et nos engagements en respectant deux principes de bonne gestion qui me paraissent fondamentaux :

- Nous assurer de l'équilibre financier de la structure, garant de sa pérennité, ce qui suppose une construction réfléchie de notre progression pour laquelle nous avons pu compter jusqu'ici sur l'engagement de nos partenaires habituels ; mais aussi sur celui de nouveaux acteurs avec lesquels nous souhaitons formaliser progressivement nos rapports.
- Garantir à notre personnel des conditions de travail dignes et acceptables. Nous avons la chance de pouvoir compter sur un personnel motivé et engagé, nous devons aussi nous assurer que nous pouvons offrir à nos salariés un cadre de travail acceptable. La croissance de l'activité de Gescod a été possible grâce à leur implication et à leur engagement autour des valeurs que nous portons, mais nous devons veiller aussi à ce qu'elle ne les déborde pas dans leur capacité à tenir les objectifs et à remplir leur mission.

C'est autour de ces deux questions que je souhaite porter particulièrement mon effort dans l'année qui vient

À un moment :

- où le monde croise de nouveaux défis avec : la crise climatique, la déstabilisation de nombreux territoires suite à la guerre en Ukraine, la disparition de nombreuses espèces végétales et animales menaçant la biodiversité,

- et que progressent, en France, des réflexes de rejets de l'autre dans sa différence,

Les initiatives de solidarité et de coopération internationales constituent des actes porteurs de valeurs qui doivent inspirer et guider la prise de conscience, partout sur notre territoire,

- de la nécessité de travailler avec l'autre,
- de le reconnaitre dans son altérité,
- et de construire des partenariats reposant sur des principes de réciprocité et de complémentarité qui garantisse à chacun une vie digne et viable sur terre.

Il n'est pas anodin que nos actions soient introduites et organisées autour des Objectifs de développement durables qui constituent la feuille de route inspirée aux communautés humaines par les Nations Unies.

Ce référentiel commun guide l'action des acteurs du Grand Est réunis au sein de Gescod, qu'ils agissent en France ou à l'étranger dans le cadre des actions de coopération internationales.

L'ODD 17 est au centre de la mission qui est confiée à Gescod par ses partenaires.

Cet ODD promeut l'idée de construire des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour la réalisation des ODD au niveau mondial, régional, national et local. Ces partenariats doivent

être inclusifs, construits sur des principes et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète.

C'est bien dans ce sens que nous souhaitons agir et que nous travaillons au quotidien.

Ce matin, nous avons réfléchi autour de l'implication de la jeunesse dans la coopération et la solidarité internationale. C'est elle qui incarne l'avenir. Nous savons que cet avenir ne peut se construire qu'à travers la coopération entre les peuples.

Car le monde est interdépendant et s'il fallait encore le prouver, la crise du COVID en a fait la démonstration.

La guerre en Ukraine prouve aujourd'hui, dans l'horreur, la relation forte entre le local et l'international : les prix des matières premières explosent, des états — y compris parmi les plus puissants de la planète - craignent des ruptures énergétiques. La sécurité alimentaire de nombreuses régions du monde est menacée.

Notre mission participe donc aussi d'une prise de conscience que la coopération et la solidarité internationales peuvent encore être des leviers de préservation de la paix et de développement réciproques.

Les générations qui nous suivent peuvent et doivent se servir de ces leviers pour construire un avenir durable.

C'est donc autour de tels enjeux que l'engagement de Gescod à reprendre les activités du Cefode depuis cette année, à les développer encore et à construire une véritable stratégie autour de l'implication de la jeunesse, est un acte militant permettant, je l'espère, de construire un avenir durable pour la planète.

Je vous invite à relire nos actions en référence à ces principes et à ces enjeux. L'augmentation du niveau d'activité de notre institution ne doit pas se lire que quantitativement, ni en termes de nombre d'actions, ni seulement par rapport à la palette de compétences et de missions qu'elle assume. Elle doit se lire à l'aune de ces enjeux civilisationnels qui se construisent aussi au niveau local, au travers de l'engagement des acteurs, institutionnels certes, mais aussi de la société civile et de la jeunesse en particulier.

2.2 Rapport d'activité 2021

Denis SCHULTZ, directeur, présente les activités de 2021 et les perspectives pour l'année 2022.

Il rappelle la mission centrale de Gescod : renforcer le pouvoir d'agir à l'international de tous les acteurs du territoire, et les deux fonctions principales : l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de coopération et de solidarité internationale et l'animation du territoire et mise en réseau d'acteurs.

Il évoque comment l'activité a été impactée en 2021 par la pandémie de la Covid-19 :

- Limitation d'actions de coopération à l'international (restriction de circulation),
- Réduction de l'accompagnement présentiel des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales,
- Développement des modules de formation à distance et des webinaires permettant de rester présents auprès des acteurs du Grand Est,

- Ralentissement ou décalage de projets,
- Dynamique associative positive avec 23 nouveaux membres,
- Développement des partenariats interégionaux (à travers la CIRRMA).

Concernant le développement des partenariats inter-régionaux à travers la CIRRMA, celui-ci assure une visibilité des acteurs des territoires et des RRMA au niveau des instances nationales (MEAE, AFD).

Gescod exerce des responsabilités au niveau de la gouvernance, notamment avec Gérard PIGAULT en tant que Vice-Président. Il y a également des groupes de travail mobilisant des représentants et des personnels des RRMA pour former des communautés de pratiques et d'analyses. Ce partenariat a débouché sur la mise en oeuvre de programmes et de projets dont RECITAL. Le programme RECITAL a été négocié par la CIRRMA avec l'AFD et est co-financé par la Région. Celui-ci permet une délégation des crédits aux territoires à travers les RRMA dont Gescod. Il a été clôturé en fin d'année 2021. Un programme RECITAL 2 prendra le relais à partir de 2022 pour 3 ans. Ce programme a permis la mise en place d'un observatoire de la coopération et de la solidarité internationale (recensement des acteurs au niveau de chaque territoire régional, l'analyse des dynamiques de coopération et de solidarité, harmonisation logicielle informatique, cofinancement d'initatives associatives ECSI, capitalisation d'une vingtaine d'expériences pilotes, séminaire de reflexion).

Un deuxième programme a été mobilisé dans le cadre de la CIRRMA, « 1% solidaire ». Ce programme vise à mobiliser les collectivités territoriales française compétentes soit en matière d'eau potable et d'assainissement, ou soit en matière de gestions des déchets ou d'énergie. Les objectifs de ce programme sont d'identifier, mobiliser, former les autres acteurs territoriaux dans ce domaine et de construire des partenariats de coopération mobilisant 2 ou 3 de ces compétences à la fois. Ce programme est porté par un consortium, pS-Eau, Cicle, Amorce, et la CIRRMA. Il est convenu qu'il sera décliné sur 5 territoire régionaux en France dont le Grand Est. Gescod assure la coordination entre 5 RRMA depuis la signature de ce partenariat.

Sur l'animation territoriale et l'accompagnement des acteurs, on a pu renforcer, en 2021, le maillage territorial à l'aide des programmes RECITAL et 1% solidaires et du soutien de la Région et d'autres collectivités telles que le CD54, le MEAE, au travers de la DAECT et de la Délégation pour les relations avec la société civile et des partenariats (CIV). Les contrats triennaux nous permettent d'avoir un financement annuel de 100 000€. Puis, il y a les convention avec pS-Eau et l'Agence d'eau du Rhin-Meuse qui mets à disposition une expertise technique et permet un accompagnement des acteurs, un accès à des cofinancements auprès des agences de l'eau et le développement de l'engagement des CT. Gescod sert aussi de relais d'information et d'accompagnement pour l'accès des acteurs à d'autres types financement, locaux ou nationaux.
Gescod continue son rôle traditionnel de coordination, celui de la coordination du Festival des solidarités (Festisol), festival Alimenterre, l'organisation du Marché du monde solidaire à Nancy, la mise en place de groupes pays, la mission programme VVVSI – JSI et ISI.

Quant à l'engagement auprès des collectivités terrioriales du Grand Est, les collectivités territoriales continuent à agir à l'international malgré des difficultés avec la crise sanitaire. Gescod les aide à monter leurs projets, mobiliser des finanement auprès de partenariat classique (MEAE, AFD, UE, Agence de l'eau, ...), assurer le relais sur le terrain, sécuriser leur engaement (technique, méthodologique, financier), mutualiser les moyens pour assurer un bon suivi des actions.

Gescod a démarré une nouvelle mission suite à la décision du CA en décembre 2021 avec le tranfert des activités du CEFODE en matière de volontariat de solidarité internationale, qui dépasse le cadre strictement régional.

L'objectif est de 20 VSI d'ici la fin de l'année pour pouvoir pérenniser les postes d'accompagnement et développer du volontariat de réciprocité avec les collectivités territoriales, également dans le cadre du programme Territoires volontaires (TEVO) qui garantit un financement et un accompagnement..

Soumis aux voix par le Président, le rapport d'activité 2021 est adopté à l'unanimité.

2.3 Rapport budgétaire

a) Exécution du budget : compte d'exploitation et exécution budgétaire analytique

Claude REGALL, directeur adjoint, indique que les ressources totales de l'exercice 2021 s'élèvent à 9 658 617 € qui est une somme importante jamais atteinte auparavant pour Gescod. Elles sont constituées de 7 233 249€ de reports de crédits 2021 et de 2 302 304€ de crédits nouveaux. Les crédits nouveaux sont bien inférieurs à ceux qui était prévus et votés en AG l'année dernière car trois grands projets cofinancés par l'AFD, dont le démarrage était prévu en 2021, ont dû être reportés en 2022. Une annulation de ressources de 34 516 € est liée à des actions qui ne se sont pas réalisées. Il n'y a pas d'incidence sur le fonctionnement de Gescod. Pour le buget total 2021, la mise à disposition gratuite, valorisant l'apport des partenaires à l'action de Gescod, s'éleve à 157 580€.

Les dépenses de l'année 2021 s'élèvent à 2 798 339 € (hors valorisation de l'expertise gratuite mobilisée), soit 121 % des ressources nouvelles et 29 % des ressources totales. Ces taux d'exécution sont dus à la comptabilisation des ressources de projets pluriannuels à la date de signature des conventions financières. Les dépenses liées à ces conventions, par contre, sont réalisées sur plusieurs exercices ce qui explique les reports importants. Ce sont des moyens affectés à des projets précis qui se mettent en œuvre dans le temps et qu'il n'est pas possible d'affecter à d'autres objets, notamment au fonctionnement de la structure.

La Région Grand Est a été le premier partenaire financier de Gescod, apportant près de 25% des nouveaux crédits mobilisés en 2021. Les crédits de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse transitant par la Région Grand Est en ont représenté 13%.
Les autres collectivités du Grand Est (départements, communes et EPCI) ont contribué à hauteur de 14 % des crédits nouveaux. Leur contribution a permis de faire un effet de levier important auprès des fonds de l'Etat (19 % des crédits nouveaux) et des agences de l'eau.

Le report budgétaire de l'exercice 2021 sur l'exercice 2022 s'élève à 6 689 359,41 €. Ce montant est constitué de ressources affectées à des projets précis dont la réalisation effective dépasse les limites de l'exercice budgétaire. Ces sommes, enregistrées comptablement, ne sont mises à disposition de Gescod par les partenaires financiers qu'au fur et à mesure de l'avancement des projets et des justifications de dépenses qui leur sont présentées. Elles ne reflètent en aucune manière la situation de la trésorerie qui, elle, est régulièrement tendue dans la mesure où les fonds propres de Gescod restent limités.

L'exercice enregistre un excédent de 13 338,59 €.

b) Rapport du Commissaire aux comptes

Michel WEBER, commissaire aux comptes, regrettant de ne pouvoir venir à l'assemblée générale, c'est Aurélie MASSON qui le représente et fait lecture de son rapport.

« En exécution de la mission confiée par l'Assemblée Générale, l'audit des comptes annuels de l'association Gescod relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été effectué. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil

d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire du covid 19. Le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé. Cet audit a été effectué selon les normes de l'exercice professionnel en France. Il a été estimé que les résultats collectés sont suffisants et appropriés. Cette mission d'audit a été réalisée dans le respect des règles d'indépendance applicables sur la période du premier janvier 2021 à la date d'émission du rapport et aucun service interdit par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes n'a été fourni. Le commissaire aux comptes a procédé à la vérification des documents communiqués lors de la présente séance et n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports présentés et sur tous les documents adressés sur la situation financière ou sur les comptes annuels. »

Aurélie MASSON précise, d'une part, qu'il relève de la responsabilité de la direction de veiller à ce que les comptes présentent une image fidèle et que la continuité d'exploitation ne soit pas menacée ; d'autre part, la responsabilité du commissaire aux comptes est de s'assurer que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative.

Aussi, Aurélie MASSON confirme que ce rapport de certification a donné l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative.

Francis BRAUN, trésorier, adresse ses remerciements à l'équipe financière placée sous la responsabilité de Claude REGALL.

c) Affectation du résultat

L'exercice budgétaire 2021 enregistre un excédent de 13 338,59 €. Le Président, qui reprend les propositions du Conseil d'administration, propose à l'Assemblée générale d'affecter cet excédent aux réserves de Gescod, ce qui permettrait de renforcer la stabilité financière de l'association.

L'affectation de l'excédent aux réserves (fonds propres de Gescod) porterait celles-ci à la somme de 283 509 €, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'exercice précédent.

Le ratio « Réserves/nombre de jours d'exploitation » s'établit à 37 jours et voit une légère inflexion par rapport à 2021. Il s'avère nécessaire de continuer à renforcer les fonds propres de la structure afin d'améliorer sa capacité à faire face aux risques.

d) Quitus au Conseil d'administration

L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre et le rapport du commissaire aux comptes approuve les comptes de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés, valide les propositions du Conseil d'administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 13 338,59 euros aux fonds propres de l'association. L'assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration de l'accomplissement de son mandat pour l'exercice 2021.

2.4 Budget prévisionnel 2022

Les crédits attendus en 2022 sont près de 3,5 fois supérieurs à ceux de l'exercice précédent, s'élevant à 8 092 749 €. Cependant, seule une partie de ces ressources sont à engager en 2022 dans la mesure où les projets

auxquels celles-ci sont rattachées sont à mettre en œuvre sur plusieurs années. Il en va ainsi notamment des projets financés par l'AFD (53% des crédits nouveaux) et de certains projets inscrits dans le cadre de l'appel à projet triennal du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ces fonds sont délégués à Gescod par les collectivités territoriales pour leur mise en œuvre dans le cadre d'un accord entre celles-ci et leurs partenaires financiers. Ils sont strictement liés aux projets et nécessitent les contreparties des collectivités. Sans ces contreparties qui font effet levier, les projets ne sont pas réalisables. L'augmentation des crédits ne signifient donc pas un enrichissement de Gescod : ils sont par contre le signe d'une valorisation croissante des crédits mis en œuvre par les collectivités locales pour mobiliser des financements auprès de bailleurs de fonds traditionnels d'actions de coopération (AFD, UE, MEAE, Agences de l'eau, ...) et traduisent un travail de fond des équipes de Gescod pour le montage des projets. Ils permettent également un cofinancement accru de ces équipes pour accompagner les acteurs à tous les niveaux de mise en œuvre de ces projets.

Le budget 2022 est fortement impacté par un engagement important attendu de l'Agence Française de Développement sur des projets pluriannuels en appui à Majunga à Madagascar (en partenariat avec la Ville de Mulhouse), ainsi qu'à Méckhé (en partenariat avec Saint-Dié-des-Vosges) et Gorée (en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy) au Sénégal. Le budget total pour l'année 2022 est de 14 782 108€ avec seulement 6 205 781€ de dépense qui seront engagées sur l'excercie. En effet, l'aspect pluriannuel de certains projets induit d'ores et déjà la prévision de reports sur l'exercice 2023, sélèvant à 8 576 327€. Ainsi qu'il a été précisé précédemment, la totalité des financements prévus pour ces projets est enregistrée comptablement l'année de la signature des conventions.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le projet de budget prévisionnel 2022 tel qu'il lui a été présenté.

3. Départs de Gescod

Denis SCHULTZ présente la liste des acteurs du Grand Est, adhérents de Gescod, dont le départ a été proposé par le dernier Conseil d'administration en juin 2022 et des membres ayant posé leur démission depuis la date de ce Conseil.

Les adhérents dont le départ a été acté par le dernier conseil d'administration en juin 2022 :
Amitiés Lorraine Sanaga ; Les amis de Sotouboua, Möng Yang ; Mono Sakou, Gradinitsa et Oxygène.

L'Assemblée Générale confirme la sortie de ces membres.

4. Cotisations 2022

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide de reconduire les montants des cotisations 2021 de la façon suivante :
- Associations locales : 25 € ;
- Comités de jumelage, fédérations d'associations: 40 € ;
- Membres individuels : 25 € ;
- Ecoles, collèges, lycées et secteurs primaire et secondaire : 50 € ;
- Autres établissements supérieurs, universités et autres institutions: 100 € ;
- Collectivités territoriales (négociation avec la collectivité si elle s'engage dans une action de coopération) : 100€ de droit d'entrée, plus une participation à l'action de Gescod sur la base indicative de 0,15 € par habitant.

A l'unanimité, l'Assemblée générale valide la reconduction des montants des cotisations pour l'année 2022.

5. Renouvellement du Conseil d'administration (tiers sortant)

En 2022, les sortants sont :
Pour le collège des collectivités territoriales : La Ville de Strasbourg, la Ville de Tinqueux et la Ville d'Erstein ;
Pour le collège des associations de solidarité internationale : L'association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement (Amsed), l'association Electricien dans frontières Grand Est (ESF), l'association Niger Ma Zaada et l'Association Champenoise de Coopération Inter-Régionale (Accir) ;
Pour le collège des institutions et autres associations : L'Université de Haute-Alsace, l'Université de Strasbourg, et la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire (CRESS) ;
Pour le collège des personnes physiques : Gérard PIGAULT, Alain HERBINET, et Josiane MADELAINE.

Jean-Pierre FORTUNE rappelle que des votes par correspondance ont été enregistrés.

Pour le collège des personnes physiques, Josiane MADELAINE n'a pas souhaité renouveler son mandat, Marie WOLKERS s'est porté candidate. Elle se présente aux membres de l'assemblée générale.
Pour le collège des associations de solidarité internationale, l'association Niger Ma Zaada n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat et l'association Cummarchia Volubilis a déposé sa candidature.

A l'issue du vote de chacun des collèges, sont renouvelé.es ou élu.es au Conseil d'administration de Gescod :

Au sein du collège des collectivités territoriales (4 postes à pouvoir, 3 candidatures enregistrées) :
- La Ville de Strasbourg, dont la représentante pour Gescod est Véronique BERTHOLLE ;
- La Ville d'Erstein, dont le représentant pour Gescod est le maire ou son représentant ;
- La Ville de Tinqueux, dont le représentant pour Gescod est Jean-Pierre FORTUNE.

Au sein du collège des associations de solidarité internationale (4 postes à pouvoir, 4 candidatures enregistrées) :
- L'association Amsed, dont le représentant pour Gescod est Djilali KABECHE ;
- L'association Cummarchia Volubilis, dont le représentant pour Gescod est Ahmed EZZHARI ;
- L'association ACCIR, dont le représentant pour Gescod est Patrick LEROY ;
- L'association ESF Grand Est, dont le représentant pour Gescod est Jean-Marie BAILLY.

Au sein du collège des institutions et autres associations (7 postes à pouvoir, 3 candidatures enregistrées) :
- L'Université de Haute-Alsace, dont la représentante pour Gescod est Josiane STOESSEL-RITZ ;
- L'Université de Strasbourg, dont le représentant pour Gescod est Yann GAUDEAU ;
- La CRESS, dont le représentant pour Gescod est François ROBIN.

Au sein du collège des personnalités qualifiées (3 postes à pouvoir, 3 candidatures enregistrées) :
- Gérard PIGAULT ;
- Alain HERBINET ;
- Marie WOLKERS.

A l'unanimité, l'Assemblée générale valide la nouvelle composition du Conseil d'administration.

6. Evolution (CIRRMA)

Gérard PIGAULT, Membre du bureau de Gescod et Vice-président de la CIRRMA, présente la CIRRMA en faisant référence à la page 2 du rapport d'activité. Début octobre 2018, a été créée la conférence inter-régionale des RRMA et l'accent placé sur son essence inter-régionale. C'est un lieu de rencontre et de concertation animé par trois intentions fortes : la coopération, la mutualisation des compétences, des objectifs et des moyens et la valorisation des pratiques des acteurs sur les territoires. La CIRRMA dispose d'un siège au sein du Conseil National du Développement et de la Solidarité Internationale (CNDSI) dans le collège des territoires et des collectivités territoriales. La prochaine échéance pour la CIRRMA sont ses assises, à Orléans, du 29 septembre au 01 octobre 2022. Elles seront pour la première fois statutaires.

Gérard PIGAULT rappelle également la structure et le fonctionnement de la dynamique et du développement de la CIRRMA : elle fonctionne toujours sur des binômes en charge des projets composé d'un président et d'un directeur issus de deux régions différentes.

6. Divers

Gérard PIGAULT prends la parole pour remercier Denis SCHULTZ pour son engagement et pour tout le travail accompli au service de Gescod. Cf. Discours en annexe.

Jean-Pierre FORTUNE remercie également Denis SCHULTZ pour son engagement et pour tout le travail accompli au service de Gescod.

Tout le monde accueille Gaëlle LE BARBU en tant que nouvelle directrice de Gescod.

Jean-Pierre FORTUNE remercie l'assemblée pour son attention et sa participation au débat, la Région Grand Est pour l'accueil réservé à Gescod ainsi que les équipes de Gescod à qui l'on doit la bonne tenue de cette assemblée générale.

La séance est levée à 15 heures.

Jean-Pierre Fortuné
Président

Francis Braun
Secrétaire de séance